

PROPRIÉTAIRE D'UN BÂTIMENT ANTÉRIEUR À 1991?

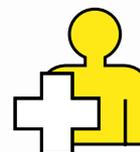
L'amiante est un groupe de différents minéraux à texture fibreuse, présent à l'état naturel, qui a été massivement utilisé au cours du 20^e siècle dans la construction des bâtiments et dans l'industrie. Tous les travaux sur des bâtiments antérieurs à 1991 sont susceptibles de libérer des fibres d'amiante nuisibles pour la santé.



1930 - 1990
Période d'utilisation



1990
Date d'interdiction



1105 décès par an
Estimation scientifique
Revue Médicale Suisse, 2023

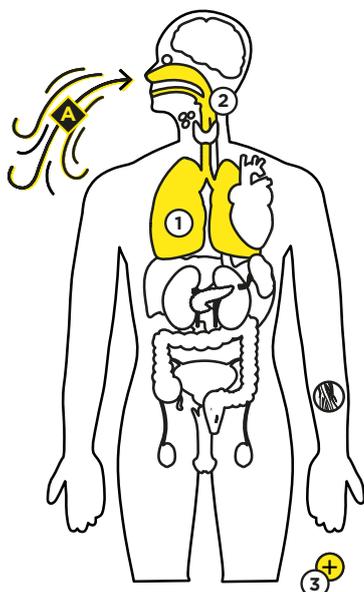
QUELS SONT LES RISQUES?

Maladies liées à l'amiante

- 1 Mésothéliome (cancer de la plèvre), cancer du poumon, asbestose, plaques pleurales
- 2 Cancer du larynx
- 3 Dans de plus rares cas: cancer de l'ovaire, cancer de l'œsophage, cancer colorectal, cancer de l'estomac

Voie d'exposition

- A** Inhalation



RESPONSABILITÉS DU PROPRIÉTAIRE D'UN BIEN IMMOBILIER

- Assurer la sécurité, en particulier physique, des occupants, même en l'absence de travaux
- Réaliser un diagnostic amiante en cas de travaux de démolition ou de transformation soumis à autorisation sur un bâtiment antérieur à 1991
- Mandater une entreprise spécialisée pour réaliser les potentiels travaux d'assainissement

Bases légales

Art. 256: Code des obligations

Art. 103a: Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions

Art. 26b: Règlement d'application de la loi sur l'aménagement du territoire et les constructions

Art. 16: Ordonnance sur les déchets

EXEMPLES DE MATÉRIAUX CONCERNÉS

- 1 Toitures
- 2 Faux plafonds
- 3 Conduits de cheminées
- 4 Matériaux d'isolation et installations électriques
- 5 Colles des revêtements carrelés
- 6 Mastics de vitrier/masses d'égalisation
- 7 Joints de portes/isolations de chaudières
- 8 Revêtements de sols plastiques
- 9 Crépis muraux
- 10 Isolations de fours ou cuisinières
- 11 Cartons isolants sous néons

